Administration et Rédaction
A MARTIGNY

No 84. Mardi 20 octobre 1936.
8me année — Le no 10 cts.

DEMANDEZ LES ENVELOPPES
Adhésia
se collant d'elles-mêmes
IMPRIMERIE PILLET, MARTIGNY

Le Rhône

JOURNAL D'INFORMATIONS ET D'ANNONCES PARAISSANT LE MARDI ET LE VENDREDI

Timbres caoutchouc
IMPRIMERIE PILLET MARTIGNY

Prix d'abonnement annuel
BULLETIN OFFICIEL : Fr. 4.—

Catégorie I : MARDI et VENDREDI avec assurance-accidents pour 2 personnes : Fr. 6.80
» II : VENDREDI seulement » » » » 2 » » 5.—
» III : MARDI et VENDREDI sans assurance-accidents ..... » 5.—
» IV : VENDREDI seulement » » » ..... » 2.50

Les abonnés des catégories I et II sont assurés contre les accidents auprès de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000.— en cas de décès, Fr. 1000.— en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000.— en cas d'invalidité partielle et permanente.

Pour les annonces s'adresser à l'Administration du journal « Le Rhône », à Martigny. Téléphone 61.052. Chèques postaux II c 52.
Tarif des annonces du mardi : le mm., Valais 6 ct., Suisse 8 ct., Etranger 12 ct. (la ligne a 36 mm. de large) - Réclames : Suisse 30 ct., Etranger 40 ct., le mm. (la ligne a 74 mm.)

La situation économique du Reich

Elle serait très grave

Le « Daily Herald » (travailliste) examine la situation économique de l'Allemagne et constate que l'hiver prochain demandera au régime de déployer de grands efforts. D'après les signes qui se multiplient et malgré toutes les affirmations contraires, la situation économique de l'Allemagne est si grave qu'elle pourrait devenir une question internationale. Il faut y ajouter le fait que la monnaie allemande est complètement isolée, après les diverses dévaluations, et il y a lieu de penser que la réunion des ministres à Berchtesgaden sera consacrée à des problèmes économiques et non à des questions politiques. Les troubles du marché du travail, la pénurie de denrées alimentaires sont de plus en plus graves et l'industrie ne peut presque plus supporter ses charges fiscale. Malgré l'attitude hostile du Reich à l'égard de l'U. R. S. S., il existe entre les deux pays de bonnes relations commerciales. C'est ainsi que des négociations sont en cours pour l'ouverture d'un crédit de 25 millions de livres sterling pour les achats de la Russie en Allemagne. En outre, il y a lieu de remarquer que l'Allemagne aide à l'armement de son ennemie de l'est, car le 40 % des achats faits ces derniers mois par l'U. R. S. S. à l'Allemagne sont formés par du matériel de guerre.

La guerre des aigles et des cigognes

Pour assister à une phase de cette guerre d'oiseaux, il faudrait aller jusqu'en Asie Mineure, et encore n'est-on pas sûr d'arriver pour un jour de bataille. La guerre entre aigles et cigognes dure depuis deux ans, en Anatolie, et provient d'une vendetta qui eut lieu en 1934. On croirait que le récit est le démarquage d'une fable de La Fontaine, mais c'est, paraît-il, la pure vérité.

L'été de cette année-là, six aigles attaquèrent un *nid de cigognes*, au village d'Orkhangazi, et dévorèrent les petits. Quelque temps après, ils recommencèrent contre un nid voisin.

La cigogne était déjà vénérée par les Romains comme symbole de la piété filiale et comme type de la bonne mère de famille, mais elle est féroce et batailleuse en dehors de son foyer. Devant le forfait commis, 200 cigognes dont on avait tué les enfants, se trouvèrent réunies par un instinct commun et se précipitèrent sur les aigles, dont une vingtaine furent tués et autant de blessés. L'an dernier, de nouveaux combats eurent lieu dans la région. Les cigognes ont reçu d'importants renforts et, récemment, les aigles ont été mis en déroute complète, après avoir laissé un grand nombre des leurs sur le terrain.

Les bonnes cigognes qui ont l'air de suivre leur rêve, haut perchés sur une patte, s'entendent à faire la guerre sans merci quand on attaque leur progéniture.

Ermites modernes

Notre époque est vraiment déconcertante. On y trouve de tout, même des manifestations sociales qu'on croyait à jamais disparues.

Tel est le cas de deux ermites, de deux frères, qui, pendant plus de soixante ans, ont vécu en Amérique dans une chambre des plus modeste, divisée en deux parties par un trait marqué à la craie sur le parquet que ni l'un ni l'autre n'a ajmais franchi.

Ajoutons que chacun vaquait à ses occupations propres sans s'occuper le moins du monde du voisin.

Et, ce qui est le comble, ils ne se parlaient jamais.

Les transporteurs de singes

C'est une profession que nous ne connaissons pas ici — et pour cause — mais qui est, dans l'Inde, très répandue.

Il existe, en effet, là-bas, certains petits singes bruns, qui sont la terreur des cultivateurs. Ils s'abattent sur les arbres fruitiers dont ils dévorent les fruits, ne laissant, la plupart du temps, que les branches nues.

Or, la religion interdisant de tuer — même les bêtes — les malheureux cultivateurs n'auraient aucun moyen de se défendre contre ces dévastateurs si les transporteurs de singes ne venaient pas à leur secours. Moyennant une bonne rétribution, ils s'efforcent de capturer les pillards — sans leur causer le moindre mal — les emprisonnent dans des cages et... s'en vont les transporter dans d'autres régions, où, bien entendu, les habitants n'ont d'autre ressource que d'avoir recours à eux. Excellent métier, en somme, que celui-là, où jamais on ne connaît le chômage !

Un train à deux étages

On vient de lancer en Allemagne, sur la ligne de Hambourg-Lübeck-Trasemunde, un train d'une construction spéciale qui comporte deux étages.

Le train marche à une vitesse moyenne très grande : 120 kilomètres à l'heure, et est mû par un moteur électrique.

Les premiers résultats obtenus sont considérés comme très satisfaisants. Et il est très probable que de nouveaux trains répondant à cette formule ne tarderont pas à être construits.

La corpulente cantatrice

Felia Litvinne, l'admirable chanteuse qui vient de mourir et fut l'inoubliable Brunehilde de la Tétralogie, était d'une corpulence peu ordinaire. C'est d'elle qu'un abonné de l'Opéra disait : « Je l'écoute avec ravissement, mais à la condition de fermer les yeux. »

Fr. 22,825.- ont été versés par l'assurance du journal *LE RHONE* à ses abonnés victimes d'accidents

Pourquoi pas une Loterie cantonale ?

On peut bien dire qu'actuellement les loteries font fureur.

La France en a fait une question nationale et il est hors de doute que ce système en vigueur depuis plusieurs années aura contribué pour une large part au soutien des finances publiques de notre grande république voisine.

Il est reconnu en effet que la Loterie nationale laisse bon an mal an d'énormes recettes au Trésor français.

En Suisse, le mouvement a pris depuis quelque temps une certaine ampleur ; on ne peut même plus de nos jours ouvrir un journal valaisan ou confédéré sans y voir des annonces recommandant telle ou telle loterie. Toutes celles-ci sont évidemment organisées dans des intentions fort louables et il ne saurait d'ailleur être question ici de chercher à détourner l'intérêt ou l'attention de nos lecteurs sur de telles annonces, bien au contraire.

Or, il est indubitable qu'avec toute cette publicité, le peuple, stigmatisé par l'appât d'un gros lot, se lance dans les loteries.

Il se confirme que des milliers de francs sont sortis du Valais pour aller tenter leur chance dans la Loterie nationale française. D'autre part, on ne compte plus ceux qui s'en vont chaque jour de chez nous pour les loteries helvétiques.

Nous ne voulons point ici dissuader nos gens — ceux qui en ont les moyens, bien entendu — d'acheter des billets de loterie, comme nous ne voulons pas non plus discuter si les loteries sont immorales ou non.

Telle personne dont le scrupule est la note prédominante vous répondra par l'affirmative, tandis que telle autre ne s'en formalisera aucunement.

Mais voilà, pour aujourd'hui nous devons simplement constater un fait, c'est que les loteries sont devenues monnaie courante au point de devenir un besoin dans certains cas.

Et alors, puisque tant d'argent s'en va de notre canton de cette façon, ne pourrait-on pas se demander aussi pourquoi l'Etat du Valais n'adopterait-il pas lui aussi le système de la loterie pour s'essayer de sortir du marasme financier qui l'enlise depuis plus d'une décade ?

Le bénéfice net d'une loterie cantonale apporté annuellement à notre Caisse cantonale, ne fût-il que d'une centaine de mille francs, serait donc à dédaigner ?

Nous ne le croyons pas.

Il nous revient que la loterie « Pro-Sion » a laissé un bénéfice pas négligeable du tout pour l'escarcelle de notre capitale, puisque l'opération aurait rapporté plus de deux cent mille francs ! C'est donc être obligé d'avouer que par les temps qui courent, pour une administration, c'était réaliser une affaire qui en valait la peine ! C'est dire aussi que le système dont se sont inspirés les édiles sédunois s'est révélé opérant et n'aura pas trop déçu.

Avec ces 200,000 francs, Sion pourra certainement accomplir les œuvres dont les projets jusqu'ici demeuraient projets.

On parle de la réfection du vieux théâtre qui vraiment menace ruine. Il est aussi question de la construction d'une grande salle pour héberger nos loquaces députés. Bref, à quelque but que sera affecté le bénéfice de la loterie « Pro-Sion », toujours est-il qu'il aura fallu une loterie pour arriver à renflouer la situation financière de la capitale.

Et alors, s'inspirant de ce même exemple, pourquoi ne pourrait-on point organiser une loterie cantonale dont le but serait l'affranchissement de l'équilibre budgétaire ou bien la création de possibilités de travail ?

On a voté cette année 100,000 francs pour des travaux de chômage ; or, ces 100,000 fr., une loterie cantonale ne pourrait-elle pas les trouver ?

On dit que le budget 1937 est équilibré : c'est parler avec euphémisme. Les chiffres exacts nous montrent un déficit d'environ 76,000 fr. Donc, le budget n'est pas absolument équilibré. Or, une loterie cantonale réaliserait précisément cet équilibre tant désiré, et ceci sans qu'il soit besoin de toujours pressurer le contribuable par des centimes additionnels, impopulaires quoiqu'on en dise.

Et encore à combien de buts différents l'Etat ne pourrait-il pas affecter l'argent que lui aurait procuré une loterie ?...

Oeuvres d'utilité et de bienfaisance, lutte contre la tuberculose, aide aux infirmes, vieillards, aveugles, etc.

Et tout cela sans compter les heureux qu'auront fait les gros lots.

C'est pourquoi nous lançons aujourd'hui la suggestion tendant à ce que l'Etat du Valais organise sa loterie cantonale.

Ce sera un moyen de retenir chez lui tant d'argent valaisan qui s'en va au dehors dans le même but.

R.

Les funérailles de M. Gömbös

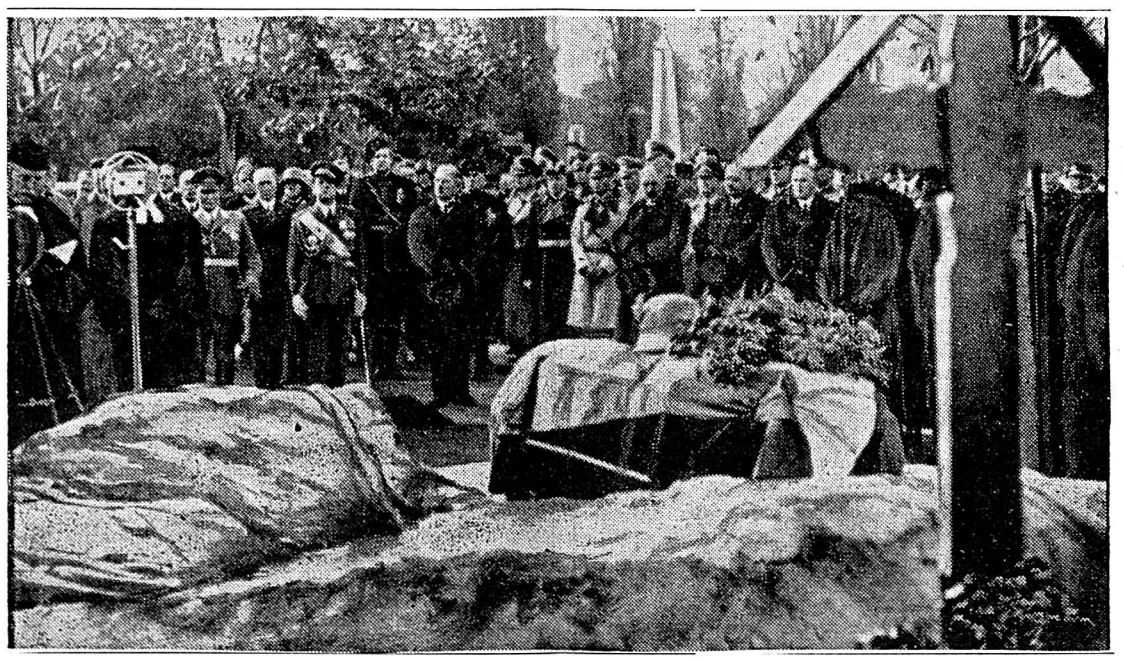

Les funérailles de M. Gömbös, premier ministre hongrois, se sont déroulées dans le calme devant une foule recueillie. Les gouvernements allemand, autrichien et italien étaient représentés respectivement par MM. Göring, Schuschnigg et le comte Ciano.

Qualité d'abord ... le grand principe des Pâtes La Timbale !
G. BESSON & Cie, Ste-Appoline-Frbg. et Yverdon — Dépositaire : Berto Grasso, Sion

Une bonne œuvre

Alors que de tous côtés la bourse est mise à contribution, il est de notre devoir d'attirer l'attention de toutes les personnes de bien sur une œuvre éminemment charitable. Nous voulons parler de la maison des **Sourds et Muets du Bouveret.**

Sans faire de bruit et patiemment, les braves Sœurs se sont installées au bord du lac. Leur dévouement n'a pas de bornes et pourtant que de travail pour assurer une existence intelligente à tant de pauvres malheureux. Leur récompense est bien maigre ici-bas, et seul, le regard de reconnaissance de celui qui quitte l'établissement les console dans leur abandon. C'est pourquoi nous nous faisons un devoir de jeter un cri d'appel en faveur de cette bonne œuvre. La tâche toute de dévouement et de sacrifice qu'accomplissent les Sœurs ne doit pas être ralentie par des soucis d'argent, et ceux qui ignorent le malheur d'avoir des enfants malades, devraient songer aux déshérités de ce monde.

Il faut que tout le monde donne, les industries, les commerces, les communes comme les personnes, car s'il est permis d'encourager des fêtes, des expositions, c'est un devoir de venir en aide aux pauvres. Nous voudrions que tous ceux que Dieu a privés de la parole et de l'ouïe, viennent à notre maison, mais nous ne pouvons avec nos pauvres ressources, assurer l'entretien de tout le monde. En espérant que notre appel sera entendu, c'est du fond du cœur que nous vous remercions.

Au nom de l'Institut des Sourds et Muets,
Le Bouveret :
La Commission :
Marcel FRACHEBOUD, Vouvry,
Léo GUNTERN, Brigue,
Dr Georges CONTAT, Monthey.

Le 19me Rapport de la Chambre valaisanne de Commerce

SUR L'EXERCICE 1935

(Suite)

La deuxième partie du rapport nous donne un **aperçu sur l'année 1935** en ce qui concerne le tourisme, le marché des fruits, le marché des vins et différents commerces et industries.

Nous constatons que la Chambre a continué en 1935 à assumer le secrétariat de l'Association hôtelière du Valais et cette rubrique a certes constitué pour le secrétariat une besogne très chargée, car les effets de la crise persistante et toujours plus aiguë qui s'est appesantie sur l'hôtellerie valaisanne ont nécessité une activité redoublée afin de pallier aux conséquences de cette situation défavorable, y chercher et y apporter si possible un remède, répondre aux interventions toujours plus nombreuses de membres et intensifier les efforts de propagande pour compenser quelque peu le recul des affaires.

En ce qui concerne la fréquentation des hôtels en 1935, il ressort du rapport que celle-ci fut à peu près la même que pour 1934.

« Il est grand temps, y lisons-nous notamment, que les conjonctures s'améliorent, car notre hôtellerie ne saurait résister bien longtemps encore aux difficultés qui l'accablent et éviter le désastre qui la menace. »

(La dévaluation du franc suisse survenue depuis, apportera-t-elle un peu de baume sauveur ? L'avenir nous le dira. Souhaitons et espérons-le.)

Le rapport traite ensuite abondamment de la situation du marché des fruits et des vins. Nous jugeons superflu de reprendre cette question ici, le « Rhône » ayant au cours de 1935-36 passablement traité de ces questions.

En ce qui concerne les différents commerces et industries du Valais, il ressort dans l'ensemble que la situation est partout critique et qu'autant que l'agriculture, le commerce et l'industrie valaisans ont à supporter les effets de la crise économique.

La troisième partie du rapport est consacrée à la rubrique **Transports et Communications,** la quatrième concerne **Droit et Législation.** Divers tableaux particulièrement intéressants complètent enfin d'une façon appropriée le volume.

Celui de la situation financière des cantons suisses nous apporte en effet les comptes d'administrations des cantons suisses, leur superficie, population de résidence — leurs recettes, dépenses, respectivement pour les années 1913, 1933 et 1934.

On y constate que la dette globale du Valais se montait en 1913 à 7,234,000 fr., en 1933 à 37,225,000 et en 1934 à 39,442,000 fr.

Quant au chômage, il comptait en Valais en septembre-octobre 1935, 8146 personnes dont 3192 de chantiers, 1140 dans l'industrie et 3814 dans l'agriculture.

Les permis d'entrée de main-d'œuvre étrangère délivrés en 1935 sont au nombre de 94, ce qui est relativement minime comparativement aux années antérieures.

Le rendement des impôts cantonaux pour 1935 est certainement suggestif et la partie de langue allemande du canton, soit les districts de Conches, Rarogne Or., Brigue, Viège, Rarogne Occ., dans l'ensemble n'atteignent même pas pour ce qui concerne la fortune, le total fourni par le seul district de Sierre ou de Martigny par exemple !!...

Maintenant, pour ce qui concerne l'inverse, c'est-à-dire pour ce qu'ils coûtent au canton, il est à gager que les chiffres ci-dessus seraient singulièrement modifiés !

* * *

Nous n'avons donné qu'un bien pâle reflet du 19me rapport de la Chambre valaisanne de commerce.

Il faut vraiment avoir sous la main et parcourir

cette intéressante publication pour se rendre compte de toute son importance et de son utilité.

Aussi convient-il de remercier et féliciter les artisans de ce travail indispensable à quiconque s'intéresse à la vie économique et agricole du Valais.

VALAIS

Le budget de l'Etat du Valais

Le budget de l'Etat du Valais pour 1937 présente une somme de 10,944,851 fr. aux dépenses et 10 millions 869,291 fr. aux recettes, soit un excédent de dépenses d'environ 75,560 fr. Le gouvernement propose un prélèvement de centimes additionnels pour 76,000 fr., ce qui permettrait d'équilibrer le budget qui solderait par un boni de 440 fr. (sur le dos des contribuables, hélas ! — Réd.)

Avis

Le Conseil d'Etat, à la suite de diverses demandes qui lui sont parvenues, estime devoir donner les éclaircissements ci-après en vue de la votation populaire du 25 octobre 1936 :

I. Si la majorité des électeurs rejette l'initiative populaire ainsi que le contre-projet du Grand Conseil, toute réduction du nombre des députés est écartée d'emblée.

II. D'autre part, tant l'initiative que le contre-projet du Grand Conseil ne seront considérés comme acceptés par le peuple que si la première ou le second a recueilli la majorité absolue des votants.

La Chancellerie d'Etat.

Un grand Festival du Tir cantonal valaisan 1937

Le Tir cantonal valaisan, qui aura lieu à St-Maurice du 16 au 23 mai 1937, sera l'occasion de manifestations grandioses. On y représentera en effet un drame historique musical en cinq actes, intitulé **« Terres Romandes ».** Le texte de cette œuvre puissante, qui retrace en des circonstances tragiques la formation de notre patrie romande, est dû à la plume originale de M. le chanoine Poncet, curé de Finhaut. La partie musicale a été écrite par M. le chanoine Louis Broquet, de l'Abbaye de St-Maurice, avec la collaboration du compositeur bien connu M. Arthur Parchet.

Le Comité des festivités s'est entouré de spécialistes compétents, afin de donner aux spectacles qu'il patronne un cachet artistique de premier ordre. La mise en scène est confiée à M. J. Béranger, directeur du Théâtre municipal de Lausanne, qui a vivement recommandé la mise à exécution de cette œuvre. Le grand orchestre Radio-Suisse romande, dont le concours est assuré dès maintenant, mettra au service d'une partition intéressante le prestige de sa réputation. L'exécution des chœurs sera confiée à un groupement d'une centaine de chanteurs, dames et messieurs, qui sera créé prochainement pour la circonstance, et réunira les meilleurs éléments du Bas-Valais.

L'œuvre dramatique, la partie orchestrale et vocale, la mise en scène et la figuration, tout fait prévoir un spectacle qui fera date dans les annales du Valais, dépourvu jusqu'à ce jour d'un théâtre populaire, tel que le réalisent d'autres cantons romands.

La vilaine attitude d'un chauffard

Comme il circulait sur la route de Martigny à Charrat, un chauffard dont le nom et le signalement sont inconnus pour le moment renversa le petit Aimé Carroz, âgé de 11 ans, qui gardait du bétail, et le laissa inanimé sur la route sans s'inquiéter de l'accident. La petite victime, qui est originaire de Charrat, a été relevée avec plusieurs blessures ; son état est très grave.

Après une habile enquête de la gendarmerie de Martigny, on a pu découvrir l'automobiliste coupable. C'est une dame F. qui a immédiatement consenti à se rendre à Martigny où l'enquête se poursuit.

On ne saurait assez flétrir ces usagers de la route qui, après avoir commis un accident, ont encore la cruelle audace de filer en douce, abandonnant leurs victimes.

Ajoutons que M. Armand Darbellay, arrivant en moto, a relevé le petit qui a immédiatement été transporté à l'Hôpital de Martigny par une automobile genevoise de passage sur les lieux de l'accident.

Escamoteurs du temps

Les frères Isola viennent de reprendre avec le plus grand succès, auprès du plus parisien des publics, leurs tours éblouissants d'illusionnistes et de prestidigitateurs.

Un de leurs admirateurs les félicitait avec enthousiasme :

— Il y a quarante ans, s'exclamait-il, je vous applaudissais pour la première fois. Mais quel est donc le secret de votre persistante jeunesse ? Vous n'avez changé ni l'un ni l'autre.

— Rien de plus simple, répondit un des frères, nous escamotons aussi le temps.

Le jeune homme. — Votre sœur est-elle là, Bob ?

Bob. — Sonnez et demandez-le à la servante ; elle est payée pour mentir, moi pas !

Valaisans dans la police genevoise

Il faut croire que les Valaisans ne sont encore pas trop mal cotés à Genève !

Nous n'en voulons pour preuve que le nombre de nos compatriotes qui y occupent une situation en vue, que ce soit dans les affaires privées ou publiques.

Mais c'est surtout dans le corps de gendarmerie que nous trouvons un nombre particulièrement élevé de nos ressortissants.

Effectivement, sur les 30 unités que compte la gendarmerie genevoise, il n'y a pas moins de 5 brigadiers et 12 sous-brigadiers valaisans !

Et comme le Conseil d'Etat genevois vient encore tout récemment de promouvoir au grade de sous-brigadier M. Joseph Jardinier, de Monthey, l'effectif de ces derniers est maintenant de 13.

Voici les noms des **brigadiers** avec leur commune d'origine :

F. Brousoz (St-Gingolph), E. Delasoie (Sembrancher), Adrien Lugon (Saxon), A. Savioz (Ayent), Henri Vernaz (Riddes).

Sous-brigadiers : Henri Arlettaz (Vérossaz) ; Brousoz Lucien (St-Gingolph), Léon Cathrein (Brigue), Alphonse Claivaz (Collonges), Alfred Clerc (Evouettes), Alfred Damay (Martigny-Bourg), Joseph Jardinier (Monthey), David et Léon Sauthier (Vex), Emile Monnet (Isérables), Emile Peney (St-Maurice), Louis Vérolet (Fully), Fr. Wouilloz (Vex).

Nouvelles souscriptions à l'émission de l'Emprunt de la Défense nationale

Cie du chemin de fer Sierre-Montana-Vermala	15,000.—
Caisse de pension et de secours de dite Cie	10,000.—
Commune de Salvan	5,000.—
Caisse-maladie « Leukerberge », Erschmatt	5,000.—
Caisse-maladie de Viège et environs	3,000.—
Commune d'Eisten	2,000.—
Commune de Finhaut	1,000.—
Société de Secours mutuels de Salvan	1,000.—
Commune de Bramois	500.—
Bourgeoisie de Bramois	200.—
Bourgeoisie d'Eischoll	200.—
Caisse Raiffeisen d'Eischoll	200.—
Banque cantonale du Valais, Sion (2me souscription)	70,000.—
Commune d'Icogne	1,000.—
Bourgeoisie de Fully	1000.—
» de St-Léonard	500.—
» d'Evionnaz	500.—
» de Grône	500.—
» de Mase	500.—
Commune de Mase	500.—
Bénéfice paroissial de Mase	500.—
Fabrique de l'église de St-Séverin-Conthey	500.—
Caisse de crédit mutuel, Isérables	500.—
Jeunesse radicale « Le Progrès » de Salvan	500.—
Caisse de crédit mutuel de Mase	300.—
Commune d'Erschmatt	200.—
Société des Arts et Métiers de Sierre	200.—
A l'Aluminium A. G. de Chippis, l'emprunt de la défense nationale a été souscrit au total par **547** ouvriers pr le montant de	197,300.—
et à l'Illsee-Tourtemagne A. G., par **19** ouvriers pour le montant de	21,500.—
Société de consommation de Viège	5000.—
Hôpital d'arrondissement de Sierre	5000.—
Municipalité de Sierre	4000.—
Caisse-maladie Viège et envir. (2me souscr.)	2000.—
Commune de Vouvry	2000.—
Société de secours mutuels de Vouvry	2000.—
Société du Stand de Vouvry	1000.—
Bourgeoisie de Savièse	1000.—
Fabrique de l'église de Sierre	1000.—
Fabrique de l'église de Chippis	1000.—
Commune de Chippis	1000.—
Bourgeoisie de Chippis	1000.—
Personnel du S. M. V., Sierre	1000.—
Bourgeoisie de Saillon	1000.—
Société des Carabiniers de Vouvry	500.—
Association des anciens élèves de l'Ecole d'agriculture de Viège	500.—
Association romande de lutte suisse	500.—
Société fédérale de gymnastique de Sierre	100.—

Congrès des Jeunes Travailleurs valaisans

On nous prie d'insérer :

Dimanche, 25 octobre, les Jeunes Travailleurs valaisans organisent sur la Planta à Sion le grand rassemblement prévu lors du Congrès de Fully et attendu avec impatience par tous ceux — et ils sont nombreux — qui croient au succès, mieux, à la nécessité de ce mouvement.

Il y a une année à peine que ce mouvement prenait naissance. Aujourd'hui, il se présente au grand public sollicitant son jugement. Ce jugement, il l'attend sans crainte.

Né de la volonté des jeunes de rénover l'esprit public, de redresser les erreurs d'une politique par trop corrompue par le dilettantisme et le mercantilisme, de réformer les institutions dans un esprit plus conforme aux postulats d'une sociologie chrétienne et corporative, le mouvement des Jeunes Travailleurs restera étranger aux cabales de partis, refusant de s'immiscer dans les luttes de personnes ou d'influences. Les Jeunes Travailleurs veulent une Suisse chrétienne, fédéraliste et corporative. Ils veulent réveiller le culte de la tradition ; tout en tenant compte des besoins nouveaux, ils veulent renouer les liens qui nous unissent au passé, rendre à la Suisse les assises solides sur lesquelles la posèrent ses premiers fondateurs.

C'est dire combien se trompent ceux qui ne voudraient voir dans ce mouvement qu'un ferment révolutionnaire. Révolutionnaire il ne l'est que dans sa volonté de soumettre le capitalisme à une discipline nationale et de chasser de notre pays le communisme et ses contrefaçons.

Sion sera, le 25 octobre, le rendez-vous du Valais entier. De partout se presseront des forces jeunes, venant comme une seule âme battre à l'unisson d'un même idéal : le triomphe du droit sur la force.

Jeunes Travailleurs, soyez les bienvenus dans la capitale valaisanne ! Que votre congrès marque une date dans l'histoire du pays, qu'il soit l'aube d'une ère nouvelle, d'un renouveau économique, politique et social.

Jeunes Travailleurs, avec l'aide de Dieu, courage et confiance.

Vous vaincrez si vous avez la foi. S.

Un piéton blessé

M. D. Clivaz marchait sur la route de Montana à Crans lorsqu'il fut heurté par un side-car militaire qui roulait à une allure modérée et qui était conduit par le soldat A. Holzer.

Projeté violemment à terre, M. Clivaz fut relevé avec une profonde blessure au front. Il a été transporté dans une clinique.

Une enquête établira les responsabilités.

La rentrée à Châteauneuf

(Comm.) — La rentrée des élèves à l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf est fixée au 2 novembre prochain. Quelques places sont encore disponibles. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 25 octobre au plus tard. La Direction.

Bagnes. - † Mme Vve Dr Carron.

Aujourd'hui a eu lieu à Châble l'ensevelissement de Mme Elise Carron, décédée à l'âge de 59 ans, après une courte maladie.

C'était la veuve du Dr Albert Carron, emporté tragiquement il y a quelques années déjà, alors qu'il traversait un torrent subitement grossi par l'orage.

Mme Carron était propriétaire de l'Hôtel de Mauvoisin, en amont de Fionnay, qu'elle dirigeait elle-même avec beaucoup de compétence.

C'était une personne de cœur. Les pauvres et les malades perdent en elle une bienfaitrice discrète et généreuse.

A la famille endeuillée, nous présentons notre bien sincère sympathie.

Ceux qui s'en vont

A Berne est décédé, à l'âge de 55 ans, M. Ulrich Fornage, originaire de Troistorrents, employé au Service topographique fédéral.

Le défunt était très connu en Valais. Il fut notamment sergent-major dans le bataillon 12 où il s'était créé de solides et fidèles amitiés.

* * *

Dimanche a été enseveli à St-Nicolas, l'avocat Rovina, âgé de 41 ans. Le défunt avait été suppléant député et représentant du ministère public de Viège.

Les dernières années de sa vie ne furent pas exemptes de tribulations et de revers financiers.

Comme avocat il fut à ses heures très ardent.

Il s'ennuyait au service...

Un soldat, B., incorporé dans le bataillon 11, a quitté son unité à Martigny sans rien dire à personne.

Sa disparition donna quelque inquiétude et des recherches furent entreprises. La gendarmerie vient de découvrir B. dans le village d'Arbaz où il travaillait tranquillement aux champs, ayant repris des vêtements civils.

Notre homme reçut l'ordre de remettre l'uniforme et de rejoindre son unité.

Aux questions posées, il répondit qu'il s'ennuyait au service. B. devra comparaître devant la justice militaire.

Pénurie de bétail bovin

On nous signale qu'à la dernière foire de Monthey mercredi passé, furent présentées une dizaine de têtes de bétail seulement, alors qu'en temps ordinaire ce contingent était d'environ 20 fois plus élevé.

La conclusion est ici facile à tirer. Le bétail est devenu plutôt rare parce que ses prix étaient continuellement en baisse. Notre Conseil fédéral ayant toujours pratiqué une politique tendant à la baisse des prix, les éleveurs se sont découragés, à juste raison, et n'ont presque plus élevé de bétail bovin.

Il faut dire aussi que l'achat des veaux gras par la Confédération empêcha dans une certaine mesure la reconstitution du cheptel. Les éleveurs préféraient vendre leurs veaux à un prix raisonnable plutôt que de les élever et n'en tirer guère plus de profit une ou deux années après.

Une bonne nouvelle pour les auditeurs de la télédiffusion

Un **nouveau (3me) circuit musical** a été mis à la disposition des auditeurs de la télédiffusion du canton du Valais, qui peuvent maintenant recevoir à volonté les programmes suivants :

1° Le programme de **Beromünster,** complété par des émissions de la Suisse et de l'étranger.

2° Le programme de **Sottens,** complété par des émissions de la Suisse et de l'étranger.

3° Le programme **Europe I*,** comportant les principales émissions de l'étranger, en particulier d'Allemagne et d'Autriche,

et le programme **Europe II*,** comportant les meilleures émissions de l'étranger, en particulier de France et d'Italie.

* Les programmes européens sont transmis alternativement, soit le programme Europe I les jours pairs et le programme Europe II les jours impairs.

Une belle pomme de terre !

On a récolté dans un champ à Vercorin une pomme de terre atteignant le poids respectable de 1 kilo 400 grammes. Ce remarquable spécimen est exposé dans le magasin de M. G. Métrailler, négociant à Chalais.

Expéditions de vins-moûts

du 7 au 14 octobre 1936

Report	1,281,326	litres
Sierre	59,246	»
Granges-Lens	14,244	»
St-Léonard	36,323	»
Sion	174,307	»
Ardon	71,712	»
Chamoson	87,354	»
Riddes	169,646	»
Charrat-Fully	13,945	»
Martigny	94,111	»
St-Maurice (par camions)	723,522	»
Total	2,725,736	litres

SION

M. Raphaël Evéquoz victime d'un accident de la circulation

Un accident est survenu dimanche à l'entrée de la ville de Sion, à proximité du garage Couturier.

M. Raphaël Evéquoz, juge suppléant au Tribunal cantonal, ancien président du Tribunal de Conthey, habitant Conthey-Place, a été pris en écharpe par un automobiliste de Sierre. Projeté à distance, M. Evéquoz a donné de la tête sur le sol bitumé, et il porte une plaie béante. La victime fut immédiatement conduite à la clinique du Dr Alfred Germanier.

Aux dernières nouvelles, son état ne serait toutefois pas trop inquiétant si aucune complication ne survient quant aux organes intérieurs.

Nos vœux de rétablissement à ce sympathique magistrat.

Taureaux pour le service public

Les propriétaires de taureaux qui désirent les mettre à la disposition de la monte publique sont priés de s'inscrire au bureau communal jusqu'au 1er novembre prochain. L'Administration.

TRIBUNE LIBRE

Un impôt qui s'en va grâce... à la dévaluation

Sous cet en-tête, le « Rhône » a présenté à ses lecteurs l'information suivante :

« C'est l'impôt sur la bière. Il paraît qu'à la suite de la dévaluation, le Conseil fédéral a renoncé à cette source de profits.

« Il ne resterait maintenant plus que l'impôt sur les vins à supprimer ! »

Je comprends fort bien combien les vignerons, propriétaires et marchands de vin désirent voir la suppression de cet impôt sur les vins du pays qui n'aurait jamais dû être introduit et m'associe bien sincèrement et à double titre à ceux qui font des vœux pour qu'avec l'impôt sur la bière celui sur les vins indigènes soit supprimé — et complètement.

Mais l'information du « Rhône » est-elle exacte ? Pour le moment, la réalité est malheureusement bien différente :

Au début de ce mois, j'ai eu l'agréable tâche de remplir des formulaires et d'envoyer à Berne la déclaration — et l'argent — des surtaxes sur le malt.

Avant le milieu du même mois, c'est le bordereau d'impôt sur la bière vendue dans le courant du dernier trimestre qui m'éclaire sur ce que les autorités fédérales réclament (d'ici au 20 octobre, comme on ajoute aimablement) à la dernière petite brasserie en Valais qui n'a pas encore éteint les feux sous ses chaudières.

J'additionne les chiffres, et le total de ces deux bordereaux me rend songeur pour un moment.

Si notre Gouvernement à Berne avait voulu accepter les sommes extorquées ainsi en vertu de plusieurs décisions parlementaires déclarées urgentes, pour un trimestre seulement comme souscription à l'emprunt de défense nationale ! Notre petite brasserie valaisanne aurait alors figuré — et pour beaucoup — au second rang des listes publiées jusqu'à présent des souscriptions valaisannes.

A. WARTENWEILER.

Nos soldats en manœuvres

Les manœuvres de la brigade de montagne 3, que commande le colonel Lederrey, et dont fait partie le régiment valaisan 6, ont commencé hier au soir, dès 16 heures ; les troupes ont quitté leurs stationnements de la première semaine pour gagner leurs secteurs. L'exercice sera très intéressant parce que les forts de St-Maurice seront attaqués de trois côtés.

Dimanche, la troupe, après avoir assisté aux cultes dans les églises, a été déconsignée vers midi. A Martigny, les artilleurs ont profité de l'occasion pour aller visiter le col et l'hospice du Grand St-Bernard.

Les manœuvres se termineront mercredi matin.

Un commencement d'incendie à Orsières

Hier lundi, vers 1 heure du matin, la population d'Orsières a été réveillée par le tocsin. Chacun croyait qu'il s'agissait de l'alarme attendue depuis quelque temps. Il fallut pourtant constater que le feu s'était déclaré dans le faubourg du Châtelard, près de la gare, à peu près au même endroit où s'était déclaré le grand incendie d'il y a deux ans.

Bien que la plupart des pompiers aient été absents par suite du cours de répétition, le feu fut rapidement maîtrisé.

Etat civil de Sierre

Mois de septembre 1936

Naissances : Beaud Jean-Claude de Charles et de Rosa née de Chastonay ; Vouardoux Rita d'Alphonse-Erasme et de Marthe née Solioz ; Lehner Ida-Louise d'Arnold et de Ida née Brunner ; Schmidt Marie-Madeleine d'Albert-Andreas et de Marie-Thérèse-Agnès née Hosenen ; Andereggen Jeannie-Noelle de Casimir et de Léonie née Dewanthéry ; Fischer Heinz de Ed. et de Marie-Lydia née Brunner ; Waser Marguerite d'Arthur et de Laurence-Marie née Sirizin.

Mariages : Schwick Othmar, de Bellwald, et Exquis Denise-Lisette, de Liddes ; Masserey Emile, de Sierre, et Antille Eugénie, de Sierre.

Décès : Friziani née Bandieri Anna-Appolonie-Marie, de Crémone (Italie), née en 1886 ; Mounir Marcel-Basile, de Mollens, né en août 1936 ; Antille Joseph, de Benoît, de St-Luc, né en 1880 ; Morger Maria-Margaretha, de Eschanbach (St-Gall), née en 1908 ; Eggs Beatrice, de Reckingen, née en mars 1936 ; Juillard Albert-Henri, de Tramelan-dessous (Berne), né en 1880.

Chronique montheysanne

Une camionnette culbute

Une camionnette, plaque vaudoise, occupée par deux personnes et se dirigeant de Massongex à Monthey, voulant éviter un char de flat, engagea sa roue droite dans le pré. Pour reprendre la route, le chauffeur donna un brusque coup de volant à gauche, la voiture traversa la chaussée et vint butter contre une palissade devant la ferme Ruppen et se renversa.

Les deux occupants n'ont pour ainsi dire pas de mal mais le véhicule, par contre, a passablement souffert.

Noces d'argent

Samedi soir, Mme et M. Joseph Giovanola, directeur de l'usine Giovanola frères S. A., ont fêté, dans l'intimité, leurs 25 ans de mariage.

Nous présentons nos sincères félicitations aux heureux jubilaires et leur présentons tous nos vœux de longue vie et de bonheur, toujours entourés et aimés de leurs enfants.

Nos militaires

La compagnie du bat. 12, cantonnée à Monthey et Choëx, a assisté à la messe dite par le capitaine aumônier du régiment 6, M. le Rd curé Bonvin, de la paroisse de Monthey, devant la maison de ville, sur la Place du Marché. Une grande foule de civils assistait à cette messe, et le cœur de bien des landsturmiens a dû tressaillir dans sa poitrine aux souvenirs de 1914-18.

Le colonel divisionnaire Combe assistait aux offices entouré de son état-major et du commandant du régiment 6, le lieut.-colonel Marc Morand.

La cérémonie religieuse terminée, le détachement (environ 600 hommes) a défilé sur la place, devant le divisionnaire et entre deux haies de spectateurs enthousiastes.

Un conseil Traitez vos **assurances** chez **Paul HUGON,** Martigny-Croix

Cette semaine commencent les manœuvres, et le détachement de Monthey sera remplacé par une autre unité.

Nous souhaitons à nos valeureux soldats une bonne fin de cours et que le soleil revienne leur tenir compagnie durant les quelques jours qui restent à accomplir, car, malheureusement, le temps s'est gâté lundi soir et ce matin mardi il pleut et les sommets environnants sont recouverts de neige.

Etat civil de Monthey

Septembre 1936

Naissances : Raboud Béatrice, de Lucien ; Bussien Clément-Georges, d'Ami ; Contat Rose-Marie-Jeanne, de Fernand ; Udriot Rachel, d'Adrien ; Donnet-Monnay Roger, d'Alphonse ; Défago Marie-Claire, de Joseph ; Pitteloud Chantal-Michelle, de Denis ; Tornare Jean-Claude, d'Armand.

Décès : Sœur Geneviève née Prion Jeanne-Marie, 61 ans ; Christina Eugénie, née Duchoud, 55 ans ; Marclay Marie-Antoine née Rey-Mermet, 56 ans ; Stengle Flora, née Monnay, 25 ans ; Kung Maria, 51 ans.

Mariages : Donnet René et Gattoni Laetitia ; Quarello Adolphe et Coppex Marthe ; Gillioz François et Barman Yvonne ; Forneris François et Walker Blanche.

MARTIGNY

Justin Bessard

On a enseveli hier, à l'âge de 73 ans, M. Justin Bessard, ancien commerçant. Originaire de Bagnes, M. Bessard s'était installé à Martigny il y a environ 40 ans. Exerçant le métier de sellier-tapissier, il y déploya une grande activité, secondé par sa première épouse, décédée il y a 11 ans. Ayant quitté ensuite l'atelier qu'il occupait jusqu'alors, M. Bessard construisit un bâtiment avec magasin de meubles, à l'avenue du St-Bernard. C'était l'époque où beaucoup d'hôtels se construisaient. La plupart de ceux-ci furent garnis de meubles sortis des magasins de M. Bessard. Plus tard, ce dernier remit son commerce et édifia une villa sur un terrain attenant.

Devenu veuf, il vendit la villa et bâtit tout proche une maison plus modeste, vis-à-vis de l'Hôpital, et se remaria.

S'occupant d'arboriculture et du travail des vignes, le défunt s'était dès lors voué de façon inlassable à ces branches agricoles, ne perdant jamais une minute, bien qu'il eut pu jouir calmement d'une jolie fortune.

M. Bessard était un homme droit et considéré et qui a tenu une place assez importante à Martigny.

Quoique n'ayant jamais rempli de fonctions publiques, M. Bessard s'intéressait néanmoins à tout ce qui contribuait au développement de Martigny.

M. Justin Bessard, qui avait dû subir plusieurs maladies dans sa vie laborieuse, succomba après une dernière opération faite il y a 3 semaines, alors que celle-ci avait bien réussi et que la sortie de l'hôpital n'était plus qu'une question de jours. Des complications surgirent inopinément et emportèrent cet homme qui semblait défier la vieillesse, tellement était prodigieux son tempérament.

Avec M. Bessard, disparaît un homme charitable qui fit beaucoup de bien autour de lui et qui laissera le souvenir d'un citoyen éclairé et d'une activité débordante.

Nos condoléances à sa veuve et à sa parenté.

A l'« Etoile »

« Le Chevalier de Londres », tiré du roman bien connu « Le Mouron Rouge », passera à l'Etoile à partir de vendredi 23 octobre.

Course-raclette du Club alpin

La course-raclette à Charravex, dimanche, fut réussie en tous points. Une quinzaine de clubistes, montés par le Mont d'Ottan ou par l'arête de Gueuroz, firent honneur à l'invitation du chef de course, le président Henri Chappot.

Autant une journée merveilleuse que le cadre idyllique de Charravex contribuèrent au succès de la course. Pierre-Marie, le gouverneur de l'endroit, était aussi à son poste et nous fit un délicieux café.

Inutile de dire que la gaîté régna grâce aux bons mots et aux histoires qui furent racontées autour du foyer à raclette au milieu de l'alpage.

Nos remerciements au chef de course, boute-entrain et cuistot émérite, ainsi qu'à ses aides, et à Pierre-Marie. Un participant.

La soirée dansante chez Kluser

Samedi soir a eu lieu dans les salons des Hôtels Kluser et Mont-Blanc, une grande soirée dansante à l'occasion du séjour des troupes à Martigny.

Ce furent des heures pleines de gaîté et d'entrain, où chacun s'amusa de grand cœur. Les toilettes étaient nombreuses et nos officiers comme tous les danseurs furent enchantés de ce bal. X.

Lutte contre le gel

Des essais concluants de la nouvelle chaufferette **« Florescat »,** entièrement fabriquée en Valais, ont été faits jeudi dernier à Martigny.

Le manque de place nous oblige à reporter sur notre numéro de vendredi prochain les principales caractéristiques de l'appareil « Florescat » de la Maison Vadi et Cie à Saxon. G. A.

Classe 1901

La classe 1901 est convoquée en assemblée le samedi 31 octobre au Restaurant du Grand Quai, pour discuter de la course et du souper.

L'Almanach des Gens heureux 1937

Combien d'amateurs intelligents ont confectionné, pour le plus grand charme de leur foyer, les magnifiques costumes suisses de cet Almanach ! Avec sa série nouvelle de 8 planches, l'édition 1937 est encore plus riche que les précédentes, ne fût-ce que par le choix des costumes. Encore plus de textes vivants et actuels, qui sont pour la plupart le bon fruit du concours de 1936. Citons : « Comme ça... », « Courage de vigneronne », « L'automobile de M. Léret », « Un rêve », qui évoquent les diverses régions et les divers milieux de notre pays romand. Enfin, à propos de l'avenir de nos enfants et sur d'autres thèmes, des renseignements et des conseils qui sont véritablement d'actualité.

Cet Almanach est édité par les compagnies concessionnaires d'assurances sur la vie. Chez Orell-Füssli, à Zurich, et dans les librairies et kiosques de journaux.

Assurances **collectives d'employés**
aux meilleures conditions
„ZURICH" C. Aymon & A. de Rivaz Sion

Un anniversaire au Royal

Cette semaine, à partir de vendredi, **fête au Royal,** à l'occasion du premier anniversaire de la nouvelle direction. Après une année d'expérience, M. Darbellay a pu se rendre compte du genre de films qui convient le mieux au Royal et a pu étudier les goûts des fidèles habitués de cette salle.

C'est pourquoi, il est en mesure d'annoncer que le **Ciné Royal** aura le privilège de sortir cette saison, à côté de la production qui sort en première vision dans les cinémas Rex et Métropole de Lausanne, deux des plus gros succès de l'année.

EN SUISSE

Le grand succès de l'emprunt de défense nationale

330 millions au lieu de 80

Le total des souscriptions à l'emprunt fédéral de la défense nationale s'élève à environ 330 millions de francs. Le montant de 80 millions, prévu primitivement pour la première tranche, est ainsi plus de quatre fois souscrit. Les souscriptions dépassent d'environ 100 millions le total de l'emprunt. Le nombre des souscripteurs est à peu près de 190,000.

La Suisse entière a fêté cette réjouissante nouvelle.

En Valais, dans la plupart des communes, les cloches ont sonné vendredi soir, à Martigny, St-Maurice, Sion, Chamoson, Riddes, Leytron, etc.

Mort du conseiller national Schneller

A Zurich, est décédé, à lâge de 58 ans, le conseiller national Schneller, chef du parti conservateur catholique du canton de Zurich. M. Schneller était un avocat très connu. Il avait plaidé différentes causes en Valais.

Mort de l'ancien conseiller national Henri Calame

M. Henri Calame, ancien président du Conseil national, ancien conseiller d'Etat, est mort samedi soir à la suite d'une attaque foudroyante.

M. Calame était né en 1867 au Locle ; il fut instituteur de 1884 à 1892, puis rédacteur et directeur du « Neuchâtelois », organe radical paraissant à Cernier. Il siégea au Grand Conseil neuchâtelois pendant nombre de législatures, et entra, en 1904, au Conseil national comme député radical démocratique.

Il fut président du parti radical-démocratique suisse et fit partie pendant de longues années du gouvernement neuchâtelois qu'il présida à diverses reprises. Il appartenait aussi au Conseil d'administration des C. F. F.

Mort de l'évêque de Bâle et Lugano

Samedi matin, à l'âge de 63 ans, est décédé après de longues souffrances, le Dr Josephus Ambuhl, évêque de Bâle et Lugano.

Admission de nouveaux apprentis postaux

L'administration des postes suisses engagera au printemps 1937 un petit nombre de nouveaux apprentis.

Exigences : Nationalité suisse ; âge dans l'année d'entrée au moins 17 et au plus 20 ans ; bonne santé, aptitude physique et morale au service postal ; au minimum, études secondaires ou équivalentes complètes, avec connaissance plus étendue de la géographie, des questions civiques et d'une deuxième langue nationale.

Les candidats auront à passer un examen d'admission et devront se soumettre, sur invitation ultérieure, à la visite d'un médecin-conseil de l'administration des postes.

Les candidats doivent adresser leur postulation, **manuscrite,** accompagnée d'un extrait de naissance ou d'un acte d'origine ainsi que de tous les certificats scolaires et, le cas échéant, de tous les certificats concernant leur activité professionnelle, jusqu'au **31 octobre 1936** à l'une des directions d'arrondissement des postes de Genève, Lausanne, Berne, Neuchâtel, Bâle, Aarau, Lucerne, Zurich, St-Gall, Coire ou Bellinzone. Celles-ci, ainsi que les offices postaux, donnent, sur demande, des renseignements complémentaires.

Les Suisses d'Espagne

Le Comité pour les Suisses d'Espagne, à Berne, auquel incombe la distribution des premiers secours aux réfugiés, nous apprend que le vestiaire qui avait été généreusement pourvu par le public de vêtements d'hiver et de linge, n'a plus rien à disposition. Or, de nombreux réfugiés n'ont encore en tout et pour tout que les vêtements d'été qu'ils portaient lorsqu'ils durent quitter précipitamment leur domicile pour mettre leur vie en sécurité.

Le Comité pour les Suisses d'Espagne adresse donc un appel pressant à tous ceux qui voudront bien lui venir en aide en lui faisant parvenir des vêtements d'hiver en bon état, manteaux, pullovers, sous-vêtements chauds, etc. pour grandes personnes et enfants de tous les âges. Les dons en nature doivent être adressés au Comité pour les Suisses d'Epagne, Junkerngasse 31, Berne. Les envois peuvent se faire franco de port jusqu'à 2 kg. ½ et moyennant l'indication « franco de port, action de secours ».

Les dons en espèces continuent à être reçus avec grande reconnaissance, soit par le Secrétariat des Suisses à l'étranger, Bundesgasse 40, Berne, compte de chèques III/6768, soit par le comité pour les Suisses d'Espagne, Junkerngasse 31, Berne (par mandats-poste franco de port).

Le dernier Bourbaki

Une information d'agence disait dernièrement que le dernier soldat de l'armée de Bourbaki (campagne 1870-71) venait de mourir à Berne.

En l'occurrence, le mot « dernier » n'est pas juste. En effet, il y a encore un Bourbaki en Suisse. Il demeure à Montreux et se nomme M. R. Lang.

M. R. Lang, qui est âgé aujourd'hui de 97 ans, fut officier d'ordonnance du général Clinchant, chef du 20me corps d'armée. Il fut fait prisonnier à Sedan, réussit à s'évader et prit du service dans l'armée de l'Est. Il entra avec elle en Suisse au début de 1871 et fut interné à Fribourg jusqu'au 1er mars de cette année-là. C'est un beau vieillard droit comme un i et que les Montreusiens aiment à rencontrer.

M. Lang était un des meilleurs amis de feu M. Roland, père de l'écrivain. On les voyait souvent ensemble autrefois.

La prochaine fête fédérale de gymnastique

L'assemblée des délégués de la Société fédérale de gymnastique s'est occupée samedi du choix du lieu de la 62me fête fédérale de gymnastique en 1940. Trois villes présentaient leur candidature : Bienne, Berne et Lausanne.

Au second tour de scrutin, Berne obtint 122 voix et fut ainsi désignée tandis que Lausanne en recueillait 11. Bienne fut éliminée au premier tour.

Le ras Nassibu est décédé à Davos

Le ras Nassibu, qui commanda une armée abyssine et qui était l'une des principales notabilités du pays, est mort, vendredi, à Davos, où il suivait une cure, âgé de 42 ans seulement. Il souffrait d'un affaiblissement général et était malade des poumons depuis longtemps. Il séjournait depuis trois mois à Davos où il était arrivé sans aucune suite. Son beau-frère, l'aviateur russe Pabitheff, était arrivé il y a quelques jours à Davos.

Le ras Nassibu a été provisoirement enterré à Davos selon le rite orthodoxe. C'est à l'ex-négus qu'il appartiendra de décider où la dépouille mortelle du ras reposera définitivement.

Timbres-poste « Pro-Patria »

Le peuple uisse a répondu avec un magnifique élan à l'appel des autorités du pays pour couvrir l'emprunt de Défense nationale. Il reste maintenant encore un devoir à remplir, c'est celui de participer activement à l'achat des timbres-poste Pro Patria, dont le produit est destiné à couvrir les frais de l'emprunt de Défense nationale. Merci d'avance à tous ceux qui voudront bien faire encore ce petit effort ! Ces timbres sont en vente aux guichets de tous les bureaux de poste jusqu'au 30 novembre 1936 et leur validité s'étendra jusqu'au 31 mai 1937.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Un événement politique sensationnel

Au cours d'un Conseil de ministres, le roi Léopold de Belgique a prononcé un discours exposant les nécessités du renforcement militaire de la Belgique et préconisant le retour de la Belgique à la neutralité, ce qui équivaut à la **renonciation de son alliance militaire avec la France.**

Ce discours a vivement ému certains milieux français et belges, où l'on se demande si la Belgique a oublié 1914.

Toutefois, la cause vraisemblable de ce revirement résiderait dans la crainte qu'éprouve la Belgique d'être entraînée, de par son alliance avec la France, dans un conflit international, cette dernière étant elle-même liée par un traité militaire avec les Soviets. Par les temps qui courent, où l'on assiste à un armement intensif dans tous les pays, le roi Léopold préfère reprendre sa neutralité afin de ne donner aucun prétexte à un agresseur éventuel.

La devise turque

Le ministre de l'intérieur a déclaré que la Turquie ne dévaluera pas sa devise.

Faut-il en conclure le contraire ?

Un grand tremblement de terre en Italie

Nombreux morts

Un tremblement de terre qui s'est produit dimanche à l'aube en Haute-Italie et qui s'est poursuivi dimanche soir (il a été aussi ressenti en divers endroits en Suisse), a fait un total connu à ce jour de 22 morts. Près de 150 habitations se sont écroulées.

L'étendue du désastre

Dans la province d'Udine, des maisons se sont écroulées, causant la mort de 15 personnes. On compte un blessé grave et plusieurs légèrement atteints. Les victimes sont des ouvriers. Les communes sinistrées sont celles de Caneva, di Sacile, de Stevana, Faschetti et Sarone.

A Polcenigo, quelques bâtiments se sont écroulés. On compte deux morts et deux blessés.

Il y a un blessé et plusieurs maisons endommagées à Sacile. On note de légers dégâts dans les communes de la même zone.

Deux blessés graves et d'importants dégâts matériels ont été enregistrés dans la commune de Cordignago (province de Trévise).

A Vittorio Veneto, 3 personnes sont légèrement blessées. Les dégâts causés aux maisons sont évalués à plusieurs millions de lires.

Le pouvoir sélectif des plantes dans l'absorption des éléments minéraux

D'importants travaux ont mis en évidence ce fait, que, pour certains éléments minéraux et en particulier pour la chaux, la teneur des plantes en ces éléments n'est pas toujours en rapport direct avec leur proportion dans le sol. Il semblerait même que, dans nombre de cas, une forte proportion de calcaire, une réaction nettement alcaline, serait un obstacle à une assimilation normale de la chaux, de l'acide phosphorique et même de la potasse. Par contre, la teneur en chaux des plantes fourragères augmente ou diminue, indépendamment du degré d'alcalinité du terrain, selon que les légumineuses ou les graminées dominent dans la composition du gazon. Cela indique bien que les plantes elles-mêmes ont un pouvoir sélectif à l'égard de certains éléments minéraux et que, par conséquent, ce pouvoir est spécifique. Pourquoi alors cette opinion, exprimée si fréquemment, que les mauvaises plantes des prairies très fortement purinées poussent à la faveur d'une saturation du sol en potasse, pour cette simple raison apparente qu'elles en contiennent une forte proportion ? Il est permis de mettre en doute cette affirmation qui ne repose sur aucune preuve scientifique et l'on peut tout aussi bien admettre que ces plantes, dont la croissance est effectivement provoquée par le purinage, ont elles aussi un pouvoir sélectif à l'égard de la potasse, comme à l'égard de la chaux qu'elles tirent du sol, on le sait, en plus forte quantité que les légumineuses elles-mêmes. Si l'analyse du fourrage de ces prairies décèle une teneur élevée en potasse, cela tient avant tout à la nature même, à la composition spécifique de ces mauvaises plantes qui dominent dans le gazon : héraclée ou patte d'ours, rumex ou oseille, anthrisque sylvestre ou cuque, cerfeuil, dent de lion, renoncules, etc. Preuve en soit, l'amélioration de la flore, la diminution du nombre de ces mauvaises herbes, obtenues par l'application d'engrais minéraux, phosphatés et même potassiques, corrigeant les mauvais effets du purin, sans que pour cela la teneur du sol en potasse ait subi la moindre réduction, au contraire. Il faut donc chercher ailleurs que dans la présence d'une forte proportion de potasse dans le sol la cause de l'envahissement des prairies par ces plantes indésirables. Il faut penser aussi aux applications répétées d'azote en excès et peut-être également au rôle que peuvent jouer des impondérables dans une matière de nature si complexe que le purin. Quant à la question de savoir si les éléments contenus dans les engrais du commerce, qu'il s'agisse d'acide phosphorique ou de potasse, peuvent avoir une influence désavantageuse sur la qualité du lait et la fabrication du fromage, elle paraît avoir été tranchée en définitive par les conclusions de M. le Dr E. Truninger que voici dans leur essence :

« D'après de nombreux essais et de longues expériences sur l'utilisation et les effets des engrais chimiques, aucune raison ne permet de conclure à une influence désavantageuse de cette fumure sur la qualité du lait pour la fabrication des fromages. »

« ... Contrairement aux effets de l'utilisation des engrais chimiques, la fumure intensive et exclusive au purin comporte certains dangers en ce sens qu'elle entraîne la production d'un fourrage qui, sous le rapport de la composition botanique et de la teneur en matières minérales, se trouve désavantageusement influencée. A. G.

Pour rire un brin

— « C'est » malade... « ça » veut pas se soigner, et quand « ça » sera mort, « ça » viendra dire : « Ah ! si j'avais su !!! »

Une jeune femme est appelée comme témoin devant le tribunal de police.

Le juge. — Quel est votre nom ?

Le témoin. — Carolina-Augusta-Emma.

Le juge. — Et comment vous appelle-t-on généralement ?

Le témoin, une jeune mariée, en rougissant — Mon petit canard en sucre.

Candidat de valeur

Un malheureux candidat qui soutient sa thèse de médecine tombe sur un examinateur pointilleux qui, lui tendant mille embûches, le met dans de facheux embarras.

— Enfin, monsieur, dit le professeur, il me faut au moins pour terminer une bonne réponse... Voyons, dites-moi, qu'est-ce que créer ?

— Créer ? balbutie le candidat ahuri, créer, euh ! créer... c'est faire quelque chose de rien...

— Allons ! c'est bien, monsieur : nous allons vous créer docteur !

Les Sports

FOOTBALL

Les matches de dimanche

Championnat suisse — Ligue nationale

Lausanne-Lugano 3-1; Grasshoppers-Nordstern 4-1; Lucerne-Young Boys 4-2 ; Bâle-Servette 2-1 ; Chaux-de-Fonds-Young Fellows 1-0 ; Berne-Bienne 1-1.

1re ligue, groupe romand : **Monthey I bat Fribourg** par 5 buts à 2. Il est ainsi 5me au classement avec 7 points pour 6 matches joués.

Monthey-Fribourg : 5 à 2

Ce match comptant pour le championnat suisse s'est disputé sous les ordres de M. Berger et fut l'un des plus intéressants de cette saison. Le jeu fut d'un bout à l'autre très correct et très vite.

Monthey a marqué 3 buts pendant les 13 premières minutes de la première partie. Le début de la seconde partie a vu le retour de l'équipe des visiteurs qui marqua 2 buts pendant les 20 premières minutes.

Une foule d'environ 1000 personnes et composée en majeure partie de soldats, entourait le terrain.

3me ligue : Aigle I-St-Gingolph I, 3-1 ; Villeneuve I-Monthey II, 1-1.

4me ligue : Bex I-Monthey III, 0-3 ; Chippis II-Sierre II, 7-0.

Matches internationaux

A Prague, Tchécoslovaquie bat Hongrie, 5-2 ; mi-temps 2-2.

Dans un match intervilles, à Budapest, Budapest bat Prague 5-1 ; mi-temps 1-0.

* * *

Au Parc des Sports de Martigny se sont déroulées deux intéressantes parties amicales.

Ce fut d'abord la revanche Martigny Minimes-Vernayaz II, partie qui fut l'apanage des jeunes locaux, Vernayaz encaissant 8 buts à 2.

Mrtigny I rendait ensuite la réplique à la forte équipe de Sierre I ; pratiquant un jeu plus direct, les visiteurs obtenaient le gain du match par 4-2, le score étant de 1-1 à la mi-temps.

Martigny I opérait sans Spagnoli I, et Moret II ne joua qu'une seule mi-temps. O.

La famille d'Alphonse BARMAN, à Saxon, ainsi que les parents et alliés, remercient infiniment toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil.

Chez Gaechter
Martigny-Bourg
Beaux chrysanthèmes

Attention !
Viande de chèvre de 1re qualité

Quartiers de devant	Fr. 1.40	le kg.
Quartiers de derrière	» 1.80	»
Chèvres entières	» 1.30	»
Saucisses de chèvre, spécialité	» 1.70	»
Viande d'agneaux, quartiers de devant	» 2.20	»
Viande d'agneaux, quartiers de derrière	» 2.70	»
Salami tessinois, spécialité	» 4.30	»
Salami tessinois, prima	» 3.90	»
Véritables saucisses de porc tessinoises, prima	» 2.10	»

Envoi rapide et soigné contre remboursement.
Boucherie Aldo FIORI, Cevio
(Tessin) TÉLÉPHONE No 18

VENTE AUX ENCHÈRES à Orsières

Les hoirs de **Meinrad Aubert** à Charrat vendront aux enchères publiques qui se tiendront le dimanche **25 octobre** à 14 heures au Buffet de la Gare, à Orsières, les immeubles de Meinrad Aubert à Soulalez lui provenant d'Etienne Copt.
Les conditions d'enchères peuvent être consultées à l'Etude Ed. COQUOZ, avocat et notaire à Martigny-Ville.

Vente aux enchères

L'avocat Maurice GROSS, pour les hoirs de Maurice LUY, exposera en vente aux enchères publiques, le **lundi 26** crt., à 14 h., au Café de Martigny, à Martigny-Ville, les immeubles suivants, sis sur terre de Martigny-Ville :
En Berguerod, jardin, 785 mètres ;
En Villa, pré-champ, 1129 mètres ;
Bonnes-Luites, pré-champ, 1656 mètres ;
Pré Aubert, pré, 3334 mètres ;
Les Chantons, pré, 1498 mètres.
Prix et conditions seront donnés à l'ouverture des enchères. **M. Gross, avocat.**

Le bâtiment
vaut plus que le franc or, il ne dévalue pas.
A v ndre un joli petit cha et neuf démontable, bon marché S'adresser par écrit sous O. F. 8323 M. à Orell Füssli Annonces, Martigny.

TUTEURS
Beaux tuteurs de mélèze, prix suivant quantité. S'adr. à la scierie Pelfini, Riddes.

On demande pr le 1er novembre ou date à convenir
Jeune Fille
de confiance et sérieuse pour les travaux du ménage et cuisine.
Faire offres avec copie de certificats, photo et salaire à Mme Obert-Riedweg, Bâle, 50, Gempenstrasse.

A louer deux
Appartements
avec parts de jardin dans immeuble ensoleillé à Martigny-Ville. S'adres. à A. Veuthey fers, Martigny-Ville.

ON DEMANDE
PERSONNE
de 24 à 26 ans, sachant cuire. pour ménage de 5 personnes. — S'adresser Boulangerie HENRY, AIGLE.

A vendre
légumes frais

	le kg.
Choux blancs à choucr.	12 cts
Choux marcelins	17 »
Choux rouges	17 »
Choux-raves à potage	12 »
Racines à salade, rouges	12 »
Carottes à bouillon Nantaises	14 »
Carottes jaunes à bouillon	13 »
Raves blanch. à compote	10 »
Poireaux verts	23 »
Gros oignons	18 »
Echalottes bleues	50 »

Se recommande : **E. GUILLOD-MORA, Nant Vully — Tél. 25**

Beau domaine
à vendre dans le Bas-Valais, contenant plus de 100.000 mètres, en prés, champs, jardins, vergers, vignes et châtaigneraies, avec ferme, à des conditions très avantageuses.
S'adresser à l'avocat Maurice Gross à Martigny-Ville.

Cercueils - Couronnes
livrables de suite
Ph. ITEN
Tél. 61.148 MARTIGNY
Agent des Pompes funèbres générales S. A.

Meubles d'occasion et neufs
en tous genres . SALONS Louis XV et Louis XVI Grand choix de canapés et divans turcs . Voitures d'enfants et charrettes
Vente, Achat, Echange. aux meilleures conditions
Se recommande :
Mme POUGET, Au Lion d'Or, Martigny

On cherche
Jeune FILLE
pour les soins du ménage et pour servir au café. - Faire offres avec prétentions à l'Hôtel de Saleinaz, Praz-de-Fort.

Personne
désirerait faire du tricotage à la main. S'adresser à Mlle Malthide Gross. Prix modéré. Martigny-Bourg.

Jeune FILLE
pouvant coucher chez elle désire place pour aider ds petit ménage. S'adres. au journal sous R 683.

L'ALLEMAND
garanti en 2 mois, l'italien en 1. Cours de toute durée, à toute époque et pour tous. Prép. examens emplois fédéraux en 3 mois Dipl. langues et commerce en 3 et 6 mois. Prospectus,
Ecole Tamé

PHOTOGRAVURE MONTBARON & Cie NEUCHATEL
Affiches

On prendrait une
VACHE
en hivernage. S'adr. à Auguste Mathey, Martigny-Bourg.

Négligence
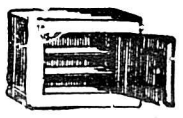
Nous attirons l'attention sur les avantages qu'offrent les
coffres-forts
et cassettes incombustibles
de la msison **FRANÇOIS TAUXE,** fabricant de Coffres-forts à Malley, Lausanne

On achèterait d'occasion une
chaudière
romaine en bon état. S'adr. au Rhône sous R 691.

BELLES NOIX
saines 1936 à fr. 0.60 le kg., par 20 kg. fr. 0.58 le kg.
Ed. Andriazzi, 5 Dongio (Tessin)

NE NEGLIGEZ PAS DE PAYER
rapidement vos factures afin de permettre à vos fournisseurs de faire face à leur tour à leurs engagements.
C'EST UN DEVOIR SOCIAL !

Défense nationale
= protection du pays
SEMAINE SUISSE
= protection des produits du pays

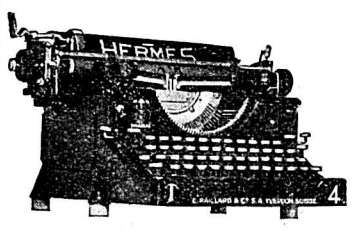

... L'Hermès doit sa réputation non seulement au fait qu'elle est un produit suisse, mais surtout parce que sa précision, son toucher agréable et la netteté de son écriture la fait apprécier de tous

HERMÈS
L.M. CAMPICHE
ST-PIERRE 2 ● LAUSANNE

Le grand succès actuel ! **Dernière nouveauté !**
Gril et cafetière Melior
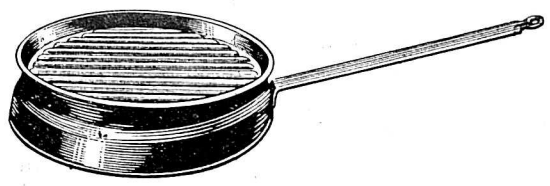
MESDAMES,
Les viandes et légumes préparés sur le gril sont beaucoup plus sains et plus facile à digérer à cause de la simplicité de leur préparation. Comment faites vous un Mixed-gril et toutes les autres spécialités de grillades ?
Avec un gril "Melior,,

COMMENT préparez-vous le meilleur café ?
Avec la cafetière "Melior,,
DEMONSTRATION
avec dégustation, par chef de cuisine expérimenté, les **21, 22, 23, 24 octobre** de 10-12 h. et de 15-18 h, chez
A. VEUTHEY, fers
MARTIGNY-VILLE

Un imprimé de goût,
original ou distingué,
est une bonne réclame
que l'artisan ou le
commerçant se fait
auprès de ses clients
Adressez toutes vos
commandes à la mai-
son ci-dessous qui
possède matériel et
caractères modernes
Pillet *Martigny*

Lire les annonces c'est mieux faire ses achats

Feuilleton du Mardi du journal „Le Rhône„ 12

LE MARIAGE DE CLÉMENT

par MARY FLORAN

— Non, répondit-elle.

— C'est mademoiselle d'Urcy, fit simplement Clément.

A ces mots, Monique sentit subitement un tournoiement de vertige s'emparer d'elle et l'entraîner dans une ronde folle où sa raison sombrait et qui aboutissait à l'abîme. Une sueur froide mouilla ses tempes, et ses mains convulsives s'accrochèrent, désespérées, à l'herbe, comme pour s'y rattraper. Ses paupières abaissées cachèrent à Clément la lueur de folie qui passa dans ses prunelles sombres.

Un instinct de conservation lui vint, pourtant, dans ce naufrage de son entendement, tel que celui qui fait cramponner aux aspérités du rocher les ongles du malheureux roulant au précipice ; elle aussi, voulut se retenir, ne pas tomber, ne pas mourir, là, sous les yeux de Clément. Un effort suprême de sa volonté lui fit dominer son trouble et, pendant que le jeune homme, tout absorbé en ses propres sentiments, poursuivait sa confidence, racontant avec autant de complaisance que de sincérité l'éveil de sa passion, l'opposition temporaire de sa mère, la demande et l'ajournement de la réponse, Monique, rendue à elle-même et au souci de sa dignité, essaya de cacher à celui qui en était l'inconscient auteur, le drame poignant qui s'accomplissait au plus profond de son être. Elle n'osait parler, de peur que le tremblement de sa voix ne la trahît ; elle n'osait se lever pour partir, quelque désir qu'elle eût d'échapper à cette épouvantable contrainte, craignant que ses jambes refusassent de la porter ; elle écoutait sans l'entendre le récit de Clément ; un mot, un seul était entré dans sa mémoire : ce n'était pas elle qu'il aimait ! Une angoisse aussi la prenait, qu'allait-elle dire à son ami d'enfance, lui répondre dans son trouble excessif ?

Une circonstance fortuite vint la tirer d'embarras : on perçut, au loin, la cloche du château d'Ennevec qui rappelait d'ordinaire madame d'Augès ou sa petite-fille lorsqu'elles étaient sorties, et qu'il venait des visiteurs.

— Tiens, fit Clément l'entendant et s'interrompant ; on sonne chez vous.

Se levant ,il tendit la main à Monique qui profita de ce secours pour parvenir à se mettre sur pied.

— Oui, balbutia-t-elle, on sonne, comment se fait-il ?...

— Vous voilà toute pâle ! fit Clément, la regardant, ne vous inquiétez donc pas, je suis sûr que cette folle petite tête est déjà à l'envers, s'imaginant que votre grand'mère est malade et qu'on sonne pour vous faire presser le pas... Sans doute, au contraire, elle est dans son parc, il est venu quelqu'un et c'est elle que l'on prévient.

— C'est possible, balbutia Monique, qui ne savait pas encore bien ce qu'elle disait, mais c'est égal, je me sauve... A son âge, si vous saviez comme j'ai toujours peur...

— Je vous accompagne, fit Clément.

— Non, je vous en prie, implora Monique à bout de forces ; franchement, je préfère aller seule, vous m'empêcheriez de courir. Adieu, à bientôt.

Et lui tendant la main avec un sourire touchant de ses lèvres décolorées :

— Merci de votre confiance.

Clément prit cette petite main tremblante et, par un mouvement et par un sentiment aussi involontaire qu'irraisonné, la porta à ses lèvres, très affectueusement.

— Ma confiance ? qui la mérite mieux que vous, ma chère, chère petite amie...

Et il regarda un moment s'éloigner en courant la pauvre Monique qui s'enfuyait du pas vacillant et désespéré d'une biche blessée à mort...

IX

Lorsqu'elle fut hors de portée de la vue de Clément, Monique s'arrêta épuisée... A quoi bon courir, pouvait-elle fuir la douleur, le désespoir qui l'avaient atteinte ?....

Elle gagna, sous l'épaisseur des futaies qui bordaient l'allée, une clairière isolée, et là, se laissant tomber sur le gazon, loin de tout regard, entre ciel et terre, elle s'abandonna à son désespoir... Il fut plus violent qu'on aurait pu le croire de cette nature en apparence si calme, mais que, secrètement, l'amour avait exaltée. Elle se tordit sous la douleur âpre qui lui mordait le cœur, une sorte de furie l'avait prise, elle, si douce ; elle criait tout haut, presque malgré elle, ses plaintes et ses sanglots ; ses doigts crispés arrachaient autour d'elle la mousse du sol et le lierre des arbrisseaux dont elle brisait les tiges flexibles avec une sorte de rage, comme si elle eût apaisé son mal par la rancune qui lui faisait vouloir la mort des choses. Clément ne l'aimait pas, ne l'aimerait jamais, puisque son cœur était à une autre ! Elle se révoltait contre ce fait, qui brisait l'unique espoir de sa vie, celui auquel, depuis l'enfance, elle rapportait tout, avec lequel elle se consolait de toutes ses peines, calmait tous les légitimes désirs de sa jeunesse, la portant vers la vie facile, gaie, heureuse des amies de son âge. En un instant elle perdait tout, tout ce qui l'avait soutenue, encouragée, charmée, et voyait subitement un mur infranchissable se dresser entre elle et les joies de l'existence.

Les larmes vinrent enfin, abondantes et pressées, mettre un terme à cette crise de nerfs, en désaccord absolu avec le tempérament de Monique. Elle en fut presque honteuse, honteuse de sa folie, de sa rébellion contre l'immuable destinée. Elle en demanda pardon à Dieu, puis, se laissant aller à la réaction de cette lutte, elle s'étendit sur le gazon et là, immobile, entourée des herbes rustiques qui la dominaient de leur hauteur et, un instant courbées, en se relevant, se pressaient autour d'elle, comme un linceul, elle regarda le ciel bleu et, dans son profond découragement, souhaita mourir.

A sa peine, maintenant, redevenue, après le premier assaut, en harmonie avec sa nature morale, ne se mêlait aucun ressentiment, aucune jalousie. Son âme, très pure, éloignée du commerce du monde par son éducation solitaire, n'en concevait pas. Elle n'avait pas la moindre amertume contre Simone qui, inconsciemment, avait pris le cœur de celui qu'elle chérissait ; il était naturel que cette jeune fille, elle aussi, aimât Clément, si capable, à son point de vue, d'inspirer une affection passionnée, et si, plus heureuse qu'elle-même, plus jolie, mieux douée, elle avait su le charmer, Monique, dans son impeccable droiture, ne trouvait là aucun motif à lui en vouloir. Contre Clément, elle avait encore moins de rancune.

(A suivre.)